

Les Très Riches Heures

Il existe peu d'études de fond contemporaines sur le fait liturgique. Les sciences humaines, rarement inspirées par le catholicisme, s'attachent généralement aux cultes populaires, vus sous l'angle folklorique, plutôt qu'à la grande liturgie.

PAR DAMIEN TOP

du Catholicisme baroque

REMARQUABLE professeur d'histoire moderne à l'université de Clermont-Ferrand II et membre de l'Institut universitaire de France, Bernard Dompnier, nous a habitué à l'excellence avec de nombreuses publications menées sous sa direction scientifique, dont le louable dessin entend « renouveler l'histoire du culte, longtemps cantonnée dans les grands séminaires avant d'être à peu près totalement abandonnée ». Ce récent volume explorant divers aspects de la « guerre sainte » que mena l'Église catholique contre le protestantisme au cours du XVII^e siècle, ne déroge pas à la règle et apparaît complémentaire d'un précédent ouvrage sur les institutions des maîtrises capitulaires.

Il existe peu d'études de fond contemporaines sur le fait liturgique, à l'exception des travaux d'Alphonse Dupront et de Maurice Gruau. Les sciences humaines, rarement inspirées par le catholicisme, s'attachent généralement aux cultes populaires, vus sous l'angle folklorique, plutôt qu'à la grande liturgie. Or les cérémonies d'exception (canonisations – Ignace de Loyola, François Xavier, Jeanne de Chantal, jubilés, translation de reliques, Quarante-Heures, Fête-Dieu, funérailles, entrées royales ou sacres, ...) ponctuaient tout autant l'expression sociale de la vie religieuse. La trentaine de contributions ici colligées s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche autour de l'histoire des dévotions et du culte. Elles sont regroupées en trois sections : 1) La Solennisation, ses objets et ses moyens, 2) Le Catholicisme, la Cité, la Politique, 3) Modèle romain et usages locaux. Adeptes du décloisonnement des spécialités, Bernard Dompnier a invité des historiens, des spécialistes de l'art et des musicologues. Les communications de haute tenue, variées dans leurs angles d'approche, brossent un panorama d'une foisonnante richesse. Elles concernent non seulement les provinces (Besançon, Verdun, Auxerre, Langres, Dijon, Le Mans, Annecy, Aquitaine, Rennes, Tours) mais l'ensemble de l'Europe catholique (Bavière, Madrid, Pays-Bas, Liège, Naples, Milan, Rome et jusqu'en Nouvelle-Espagne). Scruter ces cérémonies extraordinaires à l'échelle de la catholicité entière et confronter les

approches disciplinaires dévoile au mieux les significations culturelles, voire politiques, du culte à l'âge baroque.

RELIQUES ET SAINT SACREMENT

La France sortit meurtrie des guerres de religion. La réflexion née de la critique des réformes catholiques postconciliaires s'est également focalisée sur les textes, sous l'angle de leur rectitude doctrinale, laissant un peu de côté la réalité proprement rituelle. Le discours de l'Église de cette époque s'exprimait à travers sa liturgie, en conséquence le culte catholique se revêtit d'un faste jusqu'alors inégalé. Mises en scène, musique et décors temporaires concouraient à la splendeur d'un cérémonial qui trouva son apothéose dans les solennités qui échappaient au cycle liturgique. Le catholicisme baroque se construisit en réponse à l'austérité protestante.

La fin du concile de Trente en 1563 coïncida avec les premières destructions iconoclastes (Saint Martin en Touraine, Saint Hubert dans les Ardennes). Par réaction, la vénération des reliques et les cérémonies y afférant se multiplièrent et acquirent leurs caractéristiques. L'ouverture des catacombes romaines en 1578 a donné lieu à des distributions de reliques dans l'ensemble de la catholicité. D'où cette ferveur retrouvée au Grand Siècle, le « siècle des saints », avant un retrait critique sous les Lumières précédant l'autre choc majeur d'ébranlement religieux que constitua la Révolution. Surenchères occasionnelles dirigées contre

l'hérétique, les translations cessèrent lors de la révocation de l'Édit de Nantes (1685). Alphonse Dupront les considérait comme des démarches de « recharge sacrée ».

La hiérarchie des dévotions fut réorganisée à l'époque moderne, période d'affirmation romaine. La théologie de l'époque insistait sur les sacrements ouvrant le chemin du salut. La communion des fidèles allait être encouragée en dépit des réticences jansénistes. La vénération du Saint-Sacrement se développa, comme en témoigne la réorganisation du retable central dans les églises, où la situation du tabernacle attire le regard. Apparut également le salut au Saint-Sacrement qui introduisit le motet en tant que forme musicale indépendante des règles strictes régissant la liturgie. Pour les financer, le chanoine fondateur établissait lui-même un cérémonial propre.

L'approche de l'histoire du culte se fait moins par les traités théoriques (cérémoniaux) que par l'étude des pratiques concrètes. La construction de décors éphémères contribuait à saisir, à ravir le fidèle dans sa sensibilité et ses affects pour le convaincre et le convertir. Par la démonstration et l'ostension, l'extraordinaire influait sur l'ordinaire. La cérémonie devient un spectacle baroque affirmant l'unité du visible et de l'invisible. Il importe d'examiner ces usages et leurs interprétations, d'en situer les éléments constitutifs au sein de l'histoire de la religion, de les replacer parallèlement dans la culture générale. Il en ressort qu'il

n'y avait guère d'opposition entre religion des clercs et religion populaire. L'exubérance du catholicisme des XVII^e et XVIII^e siècles se révèle à la fois phénomène de compensation, renouant avec l'extériorité de la pratique médiévale, et volonté apologétique d'opposition à la présence protestante en Europe.

THÉÂTRE ET MUSIQUE

Les spectacles des Pères jésuites furent extrêmement importants dans les fêtes de canonisation ou de consécration, notamment dans les Pays-Bas méridionaux (dont une partie se vit annexée au royaume par les traités des Pyrénées, de Nimègue, ...), où elles permirent la diffusion du modèle romain à travers l'Europe. En face d'incessantes agressions, les villes élurent un patron protecteur, générant ainsi un puissant rempart spirituel : Saint François à Cassel, la Vierge à Lille ou Aire-sur-la-Lys. Annick Delfosse précise : « cette luxuriance dramaturgique et scénographique ne se veut pas un jeu d'illusions mais l'exaltation intense d'une promesse de stabilité à venir pour la cité ».

Benoît Michel décrit *La musique des cérémonies extraordinaires toulousaines* et confirme que celles-ci, comme ailleurs en France, sont associées « à une fête dynastique, la visite à Toulouse de notables du royaume, la commémoration d'un événement important et de diverses prières en l'honneur de la famille royale ». Il révèle un pan méconnu de la vie musicale en se plongeant dans les brochures éditées par la confrérie des pénitents bleus, dont les membres « provenaient en bonne partie de la noblesse ». Elle était de plus auréolée du titre de « compagnie royale » depuis que Louis XIII – et ensuite chaque membre de la famille royale – en était membre. Les maîtres de musique locaux (Thibault Aphrodise, Valette de Montigny, André Campra, Jean Gilles, Mathieu Lanes...) furent joués lors de festivités en l'honneur du couronnement de Louis XVI, de l'entrée de Monsieur dans la confrérie en 1777, de la naissance du Dauphin en 1782, etc.

Claude Noiset de Crauzat se penche sur *L'orgue et les cérémo-*

nies extraordinaires. L'instrument « est à la fois élément de décor visuel et sonore, mais surtout personnage à part entière du dialogue rhétorique basé de l'office catholique gallican, semblable au cérémonial de cour ». L'auteur expose ensuite son évolution, « liée à l'apparition de l'art dramatique dans l'opéra et le grand motet mais également aux perfectionnements sonores en puissance et en timbres de l'orgue française sous Louis XIV ». L'examen d'un petit in-4^e réglementant son usage, le *Cérémonial Monastique des religieuses de l'Abbaye Royale de Montmartre*, contemporain de la fondation de l'Académie royale de Musique (1669), lui permet de conclure que le « schéma montmartrois, bénédictin et donc parisien, a dû s'imposer très vite dans la liturgie gallicane, fixant pour plus d'un siècle la structure des offices ». L'orgue demeurera l'instrument de l'extraordinaire jusqu'à la Révolution. En conclusion, « il est remarquable de voir appliqué dans ce monde clos, féminin et aristocratique, visiblement cultivé de Montmartre, tout ce qui va devenir le protocole religieux et musical pour plus d'un siècle, non seulement dans les couvents mais bien évidemment dans les grandes cathédrales, et bien sûr, dans les paroisses ».

C'est dans les *Fastes de la musique religieuse à Lisbonne sous l'Ancien Régime* que nous entraîne Joseph Scherperel. « L'élément de faste qui a le plus frappé les journalistes de l'époque est la polychoralité ». Ainsi entendit-on le 31 décembre 1719 à São Roque un *Te Deum* « à quinze chœurs répartis en cinq tribunes. [...] La fameuse messe composée à 48 parties réelles et 12 chœurs pour l'inauguration de la cathédrale de Salzbourg en 1628 était donc surpassée. Cela prouve que ce que l'on a appelé le baroque colossal à la romaine, expression du triomphalisme de la Contre-réforme, se pratiquait encore à Lisbonne en plein XVIII^e siècle avec un décalage d'une centaine d'années ».

Cet imposant et enthousiasmant volume démontre brillamment que « la connaissance des sociétés d'Ancien Régime est amputée si les manifestations du culte religieux, qui y tiennent une place importante, sont laissées dans l'ombre ». Dès lors, on s'étonne de voir le vocable « catholicisme » imprimé par l'éditeur sur la couverture en si petits caractères !

LES CÉRÉMONIES EXTRAORDINAIRES DU CATHOLICISME BAROQUE

Dir. Bernard Dompnier

Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand (604 pages, 39 €)

